Commune des Avirons

Extrait N° 1 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 26 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 26 novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Eric FERRERE, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

01 DEC. 2021

que la convocation du Conseil a été faite le **16 novembre 2021** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **26.**

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Présents : M. Eric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Pierrot CANTINA – Mme Nathalie CALTEAU – Mme Suzie CUVELIER – M. Jean Max ROPAULD – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – M. Bruno CORÉE – Mme Christine BARET – M. Jean Christophe HOAREAU – Mme Julia DUBOURG BEGUE – M. Stéphane VARCOURT – Mme Julie Rose MEZINO – M. Emile PERMALNAICK – M. René VLODY – Mme Roseline LUCAS – Mme Suzette RIVIERE.

Procurations : Mme Patricia QUICLET a donné mandat à M. Alphonse HOARAU – **Mme Marie Hélène RICQUEBOURG** a donné mandat à M. Jean Daniel DENNEMONT – **Mme Colette ANELARD CADERBY** a donné mandat à Mme Suzette RIVIERE – **Mme Annick SEVERIN** a donné mandat à Mme Roseline LUCAS – **M. Raphaël RIVIERE** a donné mandat à M. René VLODY.

Absents : M. Laurent LENCLUME – M. Paul FORT

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame Julie Rose MEZINO** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **Mme Julie Rose MEZINO** est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 1 / Installation d'un nouveau conseiller municipal dans ses fonctions

Le Conseil Municipal est informé que par courrier en date du 13 octobre 2021 Monsieur Régis BOURDIL a notifié au Maire sa démission.

En application de l'article 270 du Code Electoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal de la même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

En l'occurrence, il s'agit de Monsieur Emile PERMALNAICK qui est, désormais, appelé à siéger.

Il convient de l'installer dans ses fonctions.

Après discussions, le Conseil Municipal prend acte de l'installation de **Monsieur Emile PERMALNAICK** dans ses fonctions.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire

MAIRIE DES AVIRONS
ILE DE LA REUNION
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Eric FERRERE

Le Maire certifie que le présent document
a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE
LE 01 DEC. 2021

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de La Réunion (Tribunal administratif de La Réunion ; 27, rue Félix Guyon, CS 61107, 97404 Saint-Denis Cedex ; Tél. : 02 62 92 43 60 ; Fax : 02 62 92 43 62 ; greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr) ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

DEPARTEMENT
REUNION

ARRONDISSEMENT
SAINT-PIERRE

Effectif légal du conseil municipal
33

Communes de 3 500 habitants et plus

COMMUNE :

LES AVIRONS

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux (art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT).

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste (art. R. 2121-3 du CGCT).

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales (art. R. 2121-4 du CGCT) :
1° Par ancienneté de leur élection depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Un double du tableau reste déposé dans les bureaux de la mairie, de la sous-préfecture et de la préfecture où chacun peut en prendre communication ou copie (R. 2121-4 du code général des collectivités territoriales).

Fonction[1]	**Qualité** (M. ou Mme)	**NOM ET PRENOM**	**Date de naissance**	**Date de la plus récente élection à la fonction**	**Suffrages obtenus par le candidat ou la liste** (en chiffres)
Maire	M.	FERRERE ERIC	29/01/1964	05 JUILLET 2020	26
Premier adjoint	M.	HOARAU ALPHONSE	18/09/1963	05 JUILLET 2020	26
Deuxième adjointe	MME	BAILLIF LINE ROSE	06/02/1966	05 JUILLET 2020	26
Troisième adjoint	M.	DENNEMONT JEAN DANIEL	14/04/1969	05 JUILLET 2020	26
Quatrième adjointe	MME	ETHEVE-VADIER CHRISTELLE	07/01/1980	05 JUILLET 2020	26
Cinquième adjoint	M.	PAYET FABRICE	22/10/1972	05 JUILLET 2020	26
Sixième adjointe	MME	LENCLUME REINE CLAUDE	28/09/1977	05 JUILLET 2020	26
Septième adjoint	M.	FERRERE FREDO	28/02/1979	05 JUILLET 2020	26
Huitième adjointe	MME	ROCHE LESQUELIN NADIA	12/08/1983	05 JUILLET 2020	26
Neuvième adjoint	M.	LESQUELIN JEAN HUGUES	22/08/1963	05 JUILLET 2020	26
Conseiller	M.	CANTINA PIERROT	16/07/1957	28 JUIN 2020	3 485
Conseillère	MME	QUICLET PATRICIA	29/03/1965	28 JUIN 2020	3 485
Conseillère	MME	CALTEAU NATHALIE	20/09/1966	28 JUIN 2020	3 485
Conseillère	MME	CUVELIER SUZIE	01/06/1967	28 JUIN 2020	3 485
Conseiller	M.	ROPAULD JEAN MAX	27/08/1969	28 JUIN 2020	3 485
Conseillère	MME	MAZEAU MARCELLA	08/11/1969	28 JUIN 2020	3 485

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

Fonction[1]	**Qualité** (M. ou Mme)	**NOM ET PRENOM**	**Date de naissance**	**Date de la plus récente élection à la fonction**	**Suffrages obtenus par le candidat ou la liste** (en chiffres)
Conseillère	MME	DANDIN LISE MARIE	22/11/1969	28 JUIN 2020	3 485
Conseillère	MME	RICQUEBOURG MARIE HELENE	22/02/1976	28 JUIN 2020	3 485
Conseiller	M.	COREE BRUNO	24/06/1976	28 JUIN 2020	3 485
Conseillère	MME	BARET CHRISTINE	30/07/1981	28 JUIN 2020	3 485
Conseiller	M.	HOAREAU JEAN CHRISTOPHE	25/10/1984	28 JUIN 2020	3 485
Conseiller	M.	LENCLUME LAURENT	10/03/1986	28 JUIN 2020	3 485
Conseillère	MME	BEGUE JULIA	23/05/1988	28 JUIN 2020	3 485
Conseiller	M.	VARCOURT STEPHANE	08/06/1992	28 JUIN 2020	3 485
Conseillère	MME	MEZINO JULIE ROSE	19/10/1999	28 JUIN 2020	3 485
Conseiller	M.	PERMALNAÏCK EMILE	29/11/1951	28 JUIN 2020	3 485
Conseiller opposition	M.	VLODY RENE	31/05/1954	28 JUIN 2020	2 470
Conseiller opposition	M.	FORT PAUL	27/08/1961	28 JUIN 2020	2 470
Conseillère opposition	MME	ANELARD COLETTE	18/03/1963	28 JUIN 2020	2 470
Conseillère opposition	MME	SEVERIN ANNICK	24/08/1963	28 JUIN 2020	2 470
Conseillère opposition	MME	LUCAS ROSELINE	01/02/1965	28 JUIN 2020	2 470
Conseillère opposition	MME	RIVIERE SUZETTE	01/01/1966	28 JUIN 2020	2 470
Conseiller opposition	M.	RIVIERE RAPHAEL	20/01/1975	28 JUIN 2020	2 470

Cachet de la mairie

Certifié par le Maire,

A Les Avirons, le 1er décembre 2021

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

Le Maire certifie que le présent document a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE

LE 01 DEC. 2021

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.